

Règles du dojo

道場

« Dojo » : lieu où l'on recherche la voie.

- J'éteins mes appareils électroniques et je ne fais pas de bruit pendant le cours.
Le dojo est un endroit où l'on recherche la sérénité.
- Avant d'entrer dans le dojo, j'enlève mes chaussures.
C'est une façon de respecter le lieu : ce n'est pas n'importe quelle salle, c'est un dojo. Cette règle s'applique à tous, pratiquants ou non.
- Les accompagnateurs doivent attendre dans le couloir.
Les pratiquants ont besoin de se concentrer.
- Lorsque j'entre, je salue le kamiza, la photo du maître.
Elle représente notre engagement à développer notre pratique des arts martiaux.
- Je ne monte pas sur les tatamis sans l'autorisation du professeur.
C'est une marque de respect pour l'enseignant.